



## COMPTE ADMINISTRATIF 2022 – VILLE

### RAPPORT DE PRÉSENTATION

Le compte administratif de la commune a pour objet de rapporter l'ensemble des opérations budgétaires réalisées ou engagées au cours de l'exercice. Il permet donc de dégager :

- Le résultat de l'exercice qui est le solde des opérations effectivement réalisées en dépenses et en recettes
- Le résultat reporté qui est le résultat de l'année N-1 impactant l'exercice de l'année N
- Le résultat global qui est la conséquence des deux résultats précédents. Ce résultat transcrit la capacité de la ville à faire face à ses engagements financiers.

#### PREAMBULE

Les opérations réalisées au cours de l'exercice 2022 du budget de la commune sont présentées dans le tableau ci-après :

Montant exprimé en euros	Investissement	Fonctionnement	Global
Dépenses réalisées	2 072 275,97 €	8 439 209,52 €	10 511 485,49 €
Recettes réalisées	1 088 318,06 €	9 206 123,72 €	10 294 441,78 €
<b>Résultat par section (hors affectation)</b>	<b>- 983 957,91 €</b>	<b>766 914,20 €</b>	<b>- 217 043,71 €</b>
Résultat antérieur reporté	1 830 079,85 €	615 635,83 €	2 445 715,68 €
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>846 121,94 €</b>	<b>1 382 550,03 €</b>	<b>2 228 671,97 €</b>
<b>Total des RAR</b>	<b>826 239,36 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>826 239,36 €</b>
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>1 672 361,30 €</b>	<b>1 382 550,03 €</b>	<b>3 054 911,33 €</b>

La commune a dégagé un excédent en investissement de 1 672 361,30 €, et un excédent en fonctionnement de 1 382 550,03 €, soit un excédent cumulé de 3 054 911,33 €, inclus les restes à réaliser.

Ce rapport présente dans le détail l'évolution de la section de fonctionnement (I), l'évolution de la section d'investissement (II), les reports de crédits (III), l'évolution de la dette (IV), puis l'équilibre financier de la commune.

## I - EVOLUTION DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux : rémunération du personnel, achats et fournitures, prestations de services, petits entretien et réparations, participation aux charges d'organismes extérieurs, subventions aux associations, paiement des intérêts d'emprunts et autres charges exceptionnelles.

Les produits de la section de fonctionnement proviennent des ressources régulières constituées par les produits d'exploitation des services publics à caractère administratif, les produits fiscaux, et les recettes exceptionnelles.

Année	2020	2021	2022	2021-2022 %
Charges de gestion	2 048 800 €	2 591 162 €	2 586 929 €	-0,22 %
Charges de personnel	5 013 149 €	4 957 374 €	5 140 079 €	3,69 %
Atténuation de produits	861 186 €	127 766 €	157 021 €	31,49 %
Charges financières	213 528 €	193 606 €	191 139 €	-1,27 %
Autres dépenses	72 665 €	329 170 €	8 241 €	-97,04 %
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 209 330 €</b>	<b>8 199 079 €</b>	<b>8 079 410 €</b>	<b>-1,46 %</b>

Année	2020	2021	2022	2021-2022 %
Impôts / taxes	6 907 370 €	6 545 247 €	6 900 988 €	5,44 %
Dotations, Subventions ou participations	1 115 236 €	995 821 €	1 160 319 €	16,52 %
Recettes d'exploitation	604 092 €	769 812 €	873 202 €	13,43 %
Autres recettes	195 624 €	209 161 €	266 157 €	56,13 %
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>8 822 325 €</b>	<b>8 520 043 €</b>	<b>9 200 667 €</b>	<b>7,99 %</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement affichent un recul en 2022 de 1,28%. Ce recul est le résultat d'effort significatif pour limiter les dépenses dès le mois de juillet 2022. Ces efforts ont été engagés très tôt dans l'année compte tenu des incertitudes qui ont pesé sur la collectivité (inflation ; crise en ukraine ; dépenses énergétiques ; dégel du point d'indice).

Les recettes réelles de fonctionnement ont quant à elle progressé de 7,99%. De fait, toutes les principales recettes ont progressé en 2022 :

- La fiscalité directe principalement en raison d'une progression des bases fiscales en 2022 liée à la progression calée sur l'ICPH (3,4%) du nombre de logements construits.
- La dynamique des droits de mutations, 522 399 €, contre 374 703 € en 2021
- La dynamique des recettes d'exploitations qui retrouvent seulement leurs niveaux d'avant crise covid-19 (exercices 2018 et 2019)
- Des dotations en hausse par rapport à 2021, principalement du fait de dotations exceptionnelles :
  - 146 028 € au titre des pertes en 2020 de recettes fiscales et de produits d'utilisation du domaine liées aux conséquences économiques de l'épidémie de covid 19, ou en 2021 des pertes de certaines recettes fiscales liées aux conséquences économiques de l'épidémie de covid 19 ;
  - 62 224 € au titre du versement d'un acompte au titre du dispositif de l'article 14 de la loi de finances rectificatives pour 2022 ;
  - 44 275 € au titre du versement de la dotation de compensation du taux syndical de la taxe d'habitation au titre de 2021

## II - EVOLUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses réelles d'investissement représentent les dépenses de la colonne mouvements réels de la balance générale en section d'investissement, auxquelles sont ajoutés les travaux en régie.

Année	2020	2021	2022	2021-2022 %
Subvention d'investissement	444 283 €	985 001 €	242 712 €	-75,36 %
Emprunt et dettes assimilées	450 €	2 000 559 €	300 €	-99,99 %
Dotations, fonds divers et réserves	471 087 €	665 085 €	415 341 €	0 %
<i>Dont 1068</i>	<i>246 635 €</i>	<i>400 000 €</i>	<i>200 000 €</i>	<i>-50 %</i>
Autres recettes d'investissement	0 €	0 €	0 €	0 %
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>918 761 €</b>	<b>3 650 645 €</b>	<b>658 353 €</b>	<b>-81,97 %</b>

Année	2020	2021	2022	2021-2022 %
Immobilisations incorporelles	46 196 €	114 764 €	336 939 €	193,59 %
Immobilisations corporelles	617 407 €	1 444 502 €	957 526 €	-33,71 %
Immobilisations en cours	0 €	0 €	0 €	- %
Emprunts et dettes assimilées	512 573 €	521 040 €	575 079 €	2,58 %
Autres dépenses d'investissement	1 101 €	121 124 €	127 109 €	0 %
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>1 177 278 €</b>	<b>2 201 432 €</b>	<b>1 996 654 €</b>	<b>-9,3 %</b>

Les immobilisations incorporelles ont principalement concerné :

- L'assistance à maîtrise d'œuvre et les études pour la réalisation du parking de la buhoterie
- L'assistance à maîtrise d'œuvre et les études pour la rénovation de la salle Fernand Arnoult
- Les études en vue de la rénovation et l'extension du groupe scolaire Anatole France

Les immobilisations corporelles ont principalement concerné :

- La création d'un parking rue de Boutigny
- La rénovation de la salle Fernand Arnoult
- La rénovation de la tour Adam
- La réhabilitation de la poterie en Relais Petite enfance
- La rénovation de la toiture du local mis à disposition des cyclistes
- La rénovation de la toiture du lavoir du Saulxier
- La rénovation des jardinières rue de la division Leclerc
- La climatisation du premier étage de la police municipale
- L'installation de la vidéoprotection
- La poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public
- La climatisation du réfectoire Eugène Leroy
- L'acquisition d'un tracteur et d'une saleuse pour les services techniques
- La création de massifs au quartier du Moulin

Un des postes de dépense les plus importants de la section reste le remboursement de l'emprunt à hauteur de 534 490 €.

### III - LES REPORTS DE CREDITS

Toutes les dépenses et recettes reportées ont fait l'objet d'un engagement comptable. Elles résultent de l'obligation d'engager la totalité des crédits affectés à une opération alors même que son paiement peut être étalé sur plusieurs années.

L'ensemble de ces reports sont donc des crédits affectés à une dépense précise qui résulte d'un marché public, d'une convention ou d'un contrat. Les restes à réaliser sont les suivants :

	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Reste A Réaliser (dépenses)</b>	222 093,41 €	476 793,67	608 189,10	320 640,68
<b>Reste A Réaliser (recettes)</b>	300 572,06 €	154 573,74 €	403 358,15	1 146 880,04
<b>Solde des reports</b>	<b>78 478,65 €</b>	<b>-322 219,93 €</b>	<b>-204 830,95 €</b>	<b>826 239,36</b>

### IV - EVOLUTION DE LA DETTE

<b>Exercice</b>	<b>Annuité</b>	<b>Intérêts</b>		<b>Capital restant dû au 1er janvier</b>
2016	1 040 752,07 €	310 739,89 €	730 012,18 €	8 117 647,39 €
2017	882 890,82 €	282 985,61 €	599 905,21 €	7 387 635,21 €
2018	843 798,66 €	260 689,97 €	583 108,69 €	6 787 730,00 €
2019	819 726,63 €	238 599,31 €	581 127,32 €	6 204 621,31 €
2020	730 909,42 €	216 984,80 €	513 924,62 €	5 623 493,99 €
2021	719 188,41 €	196 796,89 €	522 391,52 €	5 109 569,37 €
2022	767 349,39 €	190 583,45 €	576 765,94 €	6 587 177,85 €
2023	776 041,84 €	173 378,73 €	602 663,11 €	6 010 411,91 €
2024	695 689,03 €	152 349,70 €	543 339,33 €	5 407 748,80 €
2025	685 892,65 €	132 489,81 €	553 402,84 €	4 864 409,47 €
2026	676 096,26 €	112 185,38 €	563 910,88 €	4 311 006,63 €
2027	666 299,98 €	91 416,72 €	574 883,26 €	3 747 095,75 €
2028	553 169,31 €	71 090,31 €	482 079,00 €	3 172 212,49 €
2029	477 071,01 €	55 106,71 €	421 964,30 €	2 690 133,49 €
2030	439 273,18 €	40 626,32 €	398 646,86 €	2 268 169,19 €
2031	389 032,43 €	26 335,89 €	362 696,54 €	1 869 522,33 €
2032	178 338,62 €	17 146,36 €	161 192,26 €	1 506 825,79 €
2033	142 508,61 €	13 541,59 €	128 967,02 €	1 345 633,53 €

## V - EQUILIBRE FINANCIER DE LA COMMUNE

### Évolution des niveaux d'épargne de la collectivité

Année	2020	2021	2022	2021-2022 %
Recettes Réelles de fonctionnement	8 822 325	8 520 043	9 200 667	7,99 %
<i>Dont recettes exceptionnelles</i>	<i>87 534</i>	<i>24 343</i>	<i>29 708</i>	<i>22,04 %</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	8 209 330	8 199 079	8 079 410	-1,46 %
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>72 665</i>	<i>316 427</i>	<i>8 241</i>	<i>-97,4 %</i>
<b>Epargne brute (€)</b>	<b>610 794</b>	<b>304 008</b>	<b>1 109 356</b>	<b>264,91%</b>
<b>Taux d'épargne brute %</b>	<b>6,93</b>	<b>3,58</b>	<b>12,07</b>	<b>-</b>
Amortissement du capital de la dette	512 573 €	521 040 €	575 079 €	10,37%
<b>Epargne nette (€)</b>	<b>98 221 €</b>	<b>-217 032 €</b>	<b>534 277 €</b>	<b>-357,97%</b>
Encours de dette	5 097 763 €	6 577 058 €	6 001 978 €	-8,74 %
<b>Capacité de désendettement</b>	<b>8,35</b>	<b>21,63</b>	<b>5,41</b>	<b>-</b>

La commune avait dû faire face en 2021 à des dépenses exceptionnelles (règlement des sommes dues à la SNC Thiboudes Bonomées, dépenses en matière d'élagage et d'espaces verts, dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire), ce qui avait notoirement dégradé ses niveaux d'épargnes, faisant grimper sa capacité de désendettement à 21,63 années.

L'exercice 2022, en dépit de la crise annoncée, se solde par un rétablissement de ses indicateurs de santé financière. L'épargne nette redevient positive à hauteur de 534 277 € (chiffre consolidé avec la clôture de l'exercice), ce qui va lui permettre de dégager des capacités d'investissement, et la capacité de désendettement de la commune est ramenée à 5,41 années.